

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 24 juin 2024**

**Délibération n° 2024-2378**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Objet : Équipement public - Cession, à titre onéreux pour un montant de 1 €, avec dispense de le verser, à la Ville de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, d'un terrain nu à usage de parc situé rue du Castellard - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0906 du 18 octobre 2021

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 juin 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Caroline Lagarde

**Présents** : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, M. L. Barge, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blache, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. J-L. Da Passano, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme F. Delaunay, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier, Mme M. Ebery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme C. Pouzergue, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. J. Ranc, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subaï, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à M. M. Grivel), Mme F. Bouzerda (pouvoir à M. P. Chambon), Mme C. Burillon (pouvoir à M. R. Brumm), M. P. Charmot (pouvoir à M. L. Seguin), M. G. Corazzol (pouvoir à M. Y. Blein).

**Conseil du 24 juin 2024****Délibération n° 2024-2378**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Objet : Équipement public - Cession, à titre onéreux pour un montant de 1 €, avec dispense de le verser, à la Ville de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, d'un terrain nu à usage de parc situé rue du Castellard - Modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0906 du 18 octobre 2021

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2024, exposant ce qui suit :

**I - Contexte**

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0906 du 18 octobre 2021, la Métropole de Lyon a approuvé la cession à la Ville de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, à titre onéreux pour un montant de 1 €, d'un terrain nu à usage de parc, d'une superficie totale d'environ 220 m<sup>2</sup> composé d'une emprise de 120 m<sup>2</sup> environ à détacher de la parcelle cadastrée AY 441 et d'une emprise non cadastrée d'une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup> dépendant du domaine public métropolitain.

Cette cession est intervenue dans le cadre du projet municipal de construction d'un *skate park* devant la crèche municipale, en lieu et place du parc existant et suite au constat, par la Ville de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, qu'une partie de cet espace public et l'accès à la crèche étaient la propriété de la Métropole.

Cependant, il s'avère qu'une emprise à détacher de la parcelle cadastrée AY 442 a été omise.

Par ailleurs, l'identification des nouvelles parcelles issues des divisions parcellaires et les superficies définitives à céder ont, depuis, été déterminées par un document d'arpentage établi par la Ville de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Il convient donc d'intégrer la parcelle manquante et de mentionner les superficies définitives de chaque parcelle résultant du document d'arpentage.

**II - Désignation des biens cédés**

Le terrain nu à céder représente une superficie de 210 m<sup>2</sup> se décomposant comme suit :

- la parcelle désormais cadastrée AY 695, d'une superficie de 133 m<sup>2</sup>, issue de la division de la parcelle AY 441,
- la parcelle AY 699, d'une superficie de 68 m<sup>2</sup>, issue du domaine public non cadastré de la Métropole,
- la parcelle AY 697 (parcelle oubliée dans la précédente délibération), d'une superficie de 9 m<sup>2</sup>, issue de la division de la parcelle AY 442.

Il est à noter que le prix de vente à 1 €, avec dispense de versement, reste inchangé et qu'un nouvel avis de la direction de l'immobilier de l'État (DIE) a été sollicité. Celui-ci est conforme et valide les termes de la cession ;

Vu les termes de l'avis de la DIE du 10 avril 2024, joint au dossier ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** la modification de la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0906 du 18 octobre 2021 relative à la désignation des parcelles à céder : les parcelles de terrain nu cadastrées AY 695, AY 699 et AY 697, d'une superficie totale de 210 m<sup>2</sup>, situées rue du Castellard à Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

**2° - Les autres** éléments figurant dans la délibération susvisée restent inchangés.

**3° - Autorise** le Président de la Métropole à signer tous actes et documents afférents à la présente cession.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 25 juin 2024**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240624-322818-DE-1-1 Date de télétransmission : 25 juin 2024 Date de réception préfecture : 25 juin 2024
---